0910156902

DATE DEPOT :	2009-11-30
NUMERO DE DEPOT :	101569
N° GESTION :	2001B10530
N° SIREN :	438309973
DENOMINATION :	SOFAGRI PARTICIPATIONS
ADRESSE :	100 BD DU MONTPARNASSE 75014 PARIS
DATE D'ACTE :	2008/12/05
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
NATURE D'ACTE :	DEMISSION DE DIRECTEUR GENERAL

SOFAGRI PARTICIPATIONS

PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 5 DECEMBRE 2008

* * *

Le cinq décembre deux mille huit à seize heures, le Conseil d'Administration de la Société **SOFAGRI PARTICIPATIONS** s'est réuni dans les locaux de la société, 100 boulevard du Montparnasse à PARIS XIV^{ème}, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. *Approbation du projet de procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 avril 2008*
2. *Démission d'un Administrateur*
3. *Démission du Directeur Général*
4. *Pouvoirs pour formalités*
5. *Questions diverses*

Etaient présents

M.	Jean-Jacques RICOLEAU	Président
	Crédit Agricole Capital Investissement et Finance	Administrateur, représenté par Mme Karine GRAS
	CREDIT AGRICOLE SA	Administrateur, représenté par M. QUESNEL

Etaient absents et excusés

MM.	DELACHAUME	Administrateur
	MARY	Administrateur

Le Cabinet FIDUS, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est excusé.

Ayant constaté que le quorum était atteint et que le Conseil pouvait valablement délibérer, le Président passe au Point 1 de l'ordre du jour.

.....

Point 3 Démission du Directeur Général

Le Président informe les membres du Conseil de la démission de Monsieur Hervé **DELACHAUME** des fonctions de Directeur Général qu'il occupait au sein de la Société.

Le Président précise que la nomination d'un nouveau Directeur Général n'est pas envisagée actuellement.

Le Conseil prend acte de cette information.

Point 4 Pouvoirs pour formalités

Le Conseil, à l'unanimité, confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal du présent Conseil pour l'accomplissement de toutes formalités de publicité ou de dépôt prescrites par la loi.

Point 5 Questions diverses

Aucune question n'est évoquée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune autre question n'étant évoquée, la séance est levée à dix sept heures.

Certifié conforme et véritable,
PARIS, le 15 septembre 2009
Le Président,

Jean-Jacques **RICOLEAU**